

Direction Santé Environnement et
politiques Une Seule Santé (DSEUSS)

Unité Corrèze

Destinataires

MONSIEUR LE PRESIDENT - SIAEP PUY DU BASSIN (sie-puydubassin@orange.fr)

MADAME LE MAIRE - MAIRIE DE SAINT GENIEZ Ô MERLE (st.geniez.o.merle@wanadoo.fr)

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux d'alimentation humaine de :

Unité de Gestion : SYNDICAT DU PUY DU BASSIN

Prélèvement	00133750	Commune	SAINT-GENIEZ-O-MERLE
Unité de gestion	0168 SYNDICAT DU PUY DU BASSIN	Prélevé le :	mercredi 12 août 2026 à 10h16
Installation	UDI 000226 MAIRIE ECOLE	par :	NADINE ANTUNES (LDA)
Point de surveillance	0000000231 MOULIN DE LACOMBE	Type visite :	AU
Localisation exact	ROBINET BAR	Type d'eau :	Eau distribuée désinfectée

Mesures de terrain	Résultats	Limites	Références	Observations
Température de l'eau	21,6 °C		25	
pH	6,9 unité pH		de 6,5 à 9	
Chlore libre	<0,05 mg(Cl ₂)/L			
Chlore total	0,05 mg(Cl ₂)/L			

Analyse effectuée par : QUALYSE - SITE DE TULLE (19) 1903
Type de l'analyse : BACT SANS BSIR BLOC (2026) - (WBAC2) Code SISE analyse : 00140045 Référence laboratoire : 26081106448901

Analyses laboratoire

	Résultats	Limites	Références	Observations
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES				
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	2 UFC/mL			
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	4 UFC/mL			
Bactéries coliformes	<1 UFC/(100mL)		0	
Entérocoques	<1 UFC/(100mL)	0		
Escherichia coli /100ml - MF	<1 UFC/(100mL)	0		

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement N° : 00133750)

Examen conforme aux limites et références de qualité fixées par le Code de la Santé Publique (Art. R 1321-1 à R 1321-68) pour les paramètres mesurés. Absence de résiduel de chlore malgré une désinfection ponctuelle demandée par mes services -

TULLE le 21 août 2026

L'Ingénieur d'Etudes Sanitaires



Cathy CAMUS